

**Avis relatif à la journée de consultation de l'industrie –  
Transformation de l'ordinateur central dans le cadre du regroupement  
des centres de données**

**Table des matières**

1.	Objectif de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie.....	2
2.	Renseignements importants sur la webdiffusion .....	2
3.	Information et directives relatives aux questions .....	3
3.1.	Renseignements confidentiels des tiers .....	3
4.	Transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC .....	4
4.1.	Contexte.....	4
4.2.	Principaux résultats.....	4
5.	Aperçu du processus d'approvisionnement .....	5
5.1.	Étapes de l'approvisionnement .....	5
5.1.1.	Processus en deux étapes - L'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.....	6
5.1.2.	Processus à trois étapes - L'invitation à se qualifier (IQ) .....	6
5.1.3.	Processus à trois étapes - Examen et précision des exigences (EPE).....	6
5.1.4.	Processus en deux et trois étapes - Demande de propositions.....	6
6.	Détails sur la webdiffusion et la téléconférence .....	7
6.1.	Format.....	7
6.2.	Inscription .....	7
6.2.1.	Fournisseurs de l'industrie.....	7
6.2.2.	Fonctionnaires.....	8
6.2.3.	Modification d'une demande d'inscription.....	8
6.2.4.	Confirmation de l'inscription .....	8
6.2.5.	Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie.....	8
6.2.6.	Participation aux activités de consultation de l'industrie.....	8
6.3.	Logistique relative à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie.....	9
6.4.	Ordre du jour de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie - Le 30 septembre 2014	9
7.	Coordonnées.....	10
8.	Exception au titre de la sécurité nationale .....	11
9.	Renseignements supplémentaires.....	11
	ANNEXE À : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada .....	12

## 1. Objectif de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie

Services partagés Canada (SPC) organisera une webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie le 30 septembre 2014 (par le biais du service de téléconférence du gouvernement) pour :

- a) entreprendre des discussions avec l'industrie sur les besoins de la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du Programme de regroupement des centres de données (PRCD);
- b) communiquer les plans à l'industrie, solliciter des commentaires et entamer les discussions à l'égard des options de prestation des services d'ordinateur central pour SPC et ses partenaires;
- c) expliquer l'approche proposée quant aux solutions d'approvisionnement collaboratif et traiter de la menace à l'intégrité de la cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement;
- d) s'assurer que l'industrie a amplement l'occasion de contribuer à la transformation de l'infrastructure de TI d'ordinateur central du gouvernement du Canada;
- e) solliciter une rétroaction écrite de l'industrie à l'égard des questions posées pendant l'exposé de SPC (pour des instructions, consultez la section 3).

La transformation de l'ordinateur central est une approche et une stratégie d'approvisionnement qui appuiera la normalisation, la transformation et la consolidation de la technologie d'IBM basée sur l'ordinateur central du gouvernement du Canada. Elle offrira une solution d'hébergement d'ordinateur central plus efficace et plus économique aux partenaires et clients de SPC qui utilisent actuellement la technologie d'ordinateur central d'IBM.

## 2. Renseignements importants sur la webdiffusion

**Format** : La journée de consultation de l'industrie sur la transformation de l'ordinateur dans le cadre du regroupement des centres de données (RCC) se tiendra sur une demi-journée, par webdiffusion et téléconférence par le biais du service de téléconférence du gouvernement fédéral. (Voir la section 6.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires.)

**Public cible** : Les fournisseurs de technologies et de services d'ordinateur central (matériel et logiciels) ainsi que les fonctionnaires sont invités à s'inscrire à la webdiffusion.

**Quand** : Le mardi 30 septembre 2014, de 13 h à 15 h (HAE).

**Nombre limite de participants** : Pas plus deux (2) inscrits par fournisseur pour visionner en continu la webdiffusion sur leur ordinateur et se joindre à la téléconférence pour participer pleinement. Il n'y a pas de limite au nombre de participants qui peuvent visualiser et écouter la séance dans la même salle. (Voir la section 6.2.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires.)

**Formulaires d'inscription** : Voir la Pièce jointe A pour l'inscription des fournisseurs et la Pièce jointe B pour l'inscription des fonctionnaires.

**Date limite des inscriptions** : Le vendredi 26 septembre 2014, à 23 h 59 (HAE) est l'échéance pour s'inscrire à la webdiffusion.

**Confirmation** : SPC enverra une confirmation par courriel au moment de la réception de l'inscription. (Voir la section 6.2.4.)

### 3. Information et directives relatives aux questions

Les questions techniques, opérationnelles et relatives à l'approvisionnement seront présentées durant la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur la transformation de l'ordinateur central. Ces questions visent à obtenir de la rétroaction sur les sujets d'intérêt liés à l'initiative de transformation de l'ordinateur central. SPC se réserve le droit de demander des rencontres individuelles avec certains répondants pour clarifier leurs commentaires or obtenir des renseignements supplémentaires, au besoin.

**Conditions préalables** : Les fournisseurs doivent s'inscrire et participer à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur la transformation de l'ordinateur central pour répondre aux questions précisées dans l'exposé. Les rencontres individuelles s'adressent uniquement aux fournisseurs inscrits ayant répondu aux questions de SPC. **Veillez noter** que les opérateurs de la téléconférence de SPC valideront la participation des fournisseurs par rapport à la liste d'inscription à la webdiffusion.

**Échéance de présentation des réponses** : Les fournisseurs devront répondre par écrit aux questions posées durant la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur la transformation de l'ordinateur central, au plus tard le 14 octobre 2014.

#### Directives :

- 1) Uniquement une réponse écrite par fournisseur.
- 2) Les réponses doivent être envoyées par courriel à l'adresse [ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca) au plus tard à 16 h (HAE), le 14 octobre 2014.

#### 3.1. Renseignements confidentiels des tiers

Services partagés Canada s'engage fermement à protéger la confidentialité des renseignements fournis par les fournisseurs pour donner suite aux questions et à

l'exposé de SPC. Les renseignements seront utilisés uniquement pour appuyer l'initiative sur la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC.

## **4. Transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC**

### **4.1. Contexte**

SPC a été créé le 4 août 2011 avec pour mandat d'exploiter et de transformer l'infrastructure de technologie de l'information (TI) du gouvernement. En vertu de ces deux pouvoirs, il incombe à SPC de fournir à ses quarante-deux (42) organismes partenaires des services d'infrastructure de TI modernes, fiables et sécuritaires, qui seront par ailleurs rentables et qui contribueront à l'écologisation du gouvernement.

Le Programme de regroupement des centres de données (PRCD) vise à transformer et à planifier les services de centres de données pour SPC, puis à sélectionner des fournisseurs dans ce domaine. SPC est chargé d'offrir ces services, en vue de centraliser leur administration, de consolider et de rationaliser la prestation des services pour réaliser des gains d'efficacité plus importants, de réduire les coûts, de diminuer au minimum les risques et d'améliorer la sécurité et la qualité des services.

### **4.2. Principaux résultats**

Les principaux résultats de la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC doivent porter sur les économies, les services et la sécurité. Il est impératif de mettre en place des services d'ordinateur central d'IBM qui permettront de réduire les coûts, la complexité et les risques pour le Canada. Les résultats clés liés à la transformation sont résumés ci-dessous.

Réduire la complexité de la TI :

- en regroupant et en normalisant l'infrastructure de TI pour ce qui est de la fourniture des services aux partenaires de SPC dans des établissements au Canada;
- en favorisant l'interopérabilité entre les ministères et les organismes.

Normaliser la gestion des services :

- en normalisant les niveaux de service pour assurer la prestation uniforme et la disponibilité continue des services pour tous les ministères et organismes partenaires de SPC.

Garantir une meilleure sécurité des réseaux :

- en mettant en œuvre des mesures et des contrôles de sécurité normalisés pour tous les ministères et organismes afin de s'assurer qu'ils possèdent tous une bonne protection contre les menaces;
- en fournissant des services sécuritaires et fiables aux Canadiens.

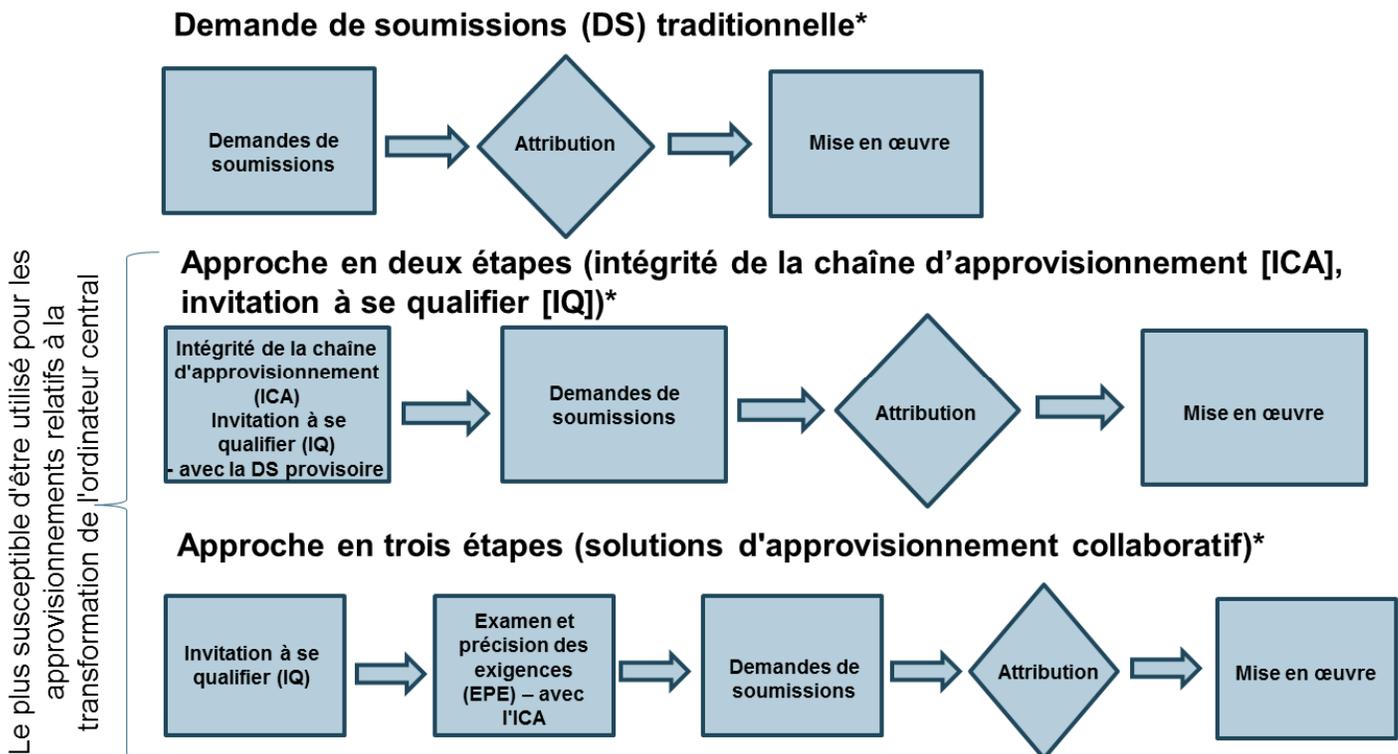
Garantir une transition rentable ayant des répercussions minimales sur le plan opérationnel :

- en établissant une stratégie de migration des services qui permettra de réduire les coûts de transition;
- en assurant l'intégration des services et des outils de surveillance, ainsi qu'un encadrement à SPC, afin de réduire au minimum les risques, les coûts et le travail à accomplir pour les ministères et organismes dans le cadre de la transition vers les services regroupés.

## 5. Aperçu du processus d'approvisionnement

### 5.1. Étapes de l'approvisionnement

Pour les marchés concurrentiels relatifs à la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC, SPC prévoit utiliser deux de ses trois méthodes d'approvisionnement, précédées possiblement par d'autres consultations de l'industrie, s'il y a lieu. La méthode sélectionnée dépendra de la portée du marché. Les méthodes d'approvisionnement normalisées de SPC sont illustrées ci-dessous.



### **5.1.1. Processus en deux étapes - L'intégrité de la chaîne d'approvisionnement**

L'invitation à se qualifier (IQ) dans une méthode à deux étapes vise à évaluer les chaînes d'approvisionnement et à préqualifier des fournisseurs en fonction de celles-ci. À cette étape, une version provisoire complète de la demande de soumissions sera fournie afin de permettre aux fournisseurs de soumettre l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA).

D'autres renseignements seront communiqués au sujet du processus d'évaluation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA) durant la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie.

Les répondants dont l'ISCA est approuvée seront jugés comme étant des « répondants qualifiés » et passeront à l'étape de la demande de soumissions.

### **5.1.2. Processus à trois étapes - L'invitation à se qualifier (IQ)**

L'invitation à se qualifier (IQ) en trois étapes sert à identifier les répondants qui possèdent des compétences et des antécédents démontrés dans la fourniture de solutions d'ordinateur central, en se fondant sur les critères devant être publiés dans cette IQ.

Les répondants qui satisfont à tous les critères seront considérés comme des « répondants qualifiés » et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences.

### **5.1.3. Processus à trois étapes - Examen et précision des exigences (EPE)**

Lors de l'étape de l'EPE, SPC communiquera ses exigences préliminaires aux répondants qualifiés et leur demandera de formuler des commentaires, des suggestions, ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par le Ministère.

SPC utilisera les résultats de l'étape de l'examen et de la précision des exigences pour peaufiner les exigences liées à la demande de propositions (DP) lors de l'étape de l'invitation à soumissionner. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissions présentées par les répondants qualifiés.

Le processus relatif à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA) sera aussi amorcé durant cette étape. D'autres renseignements seront communiqués au sujet du processus relatif à l'ICA durant la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie.

### **5.1.4. Processus en deux et trois étapes - Demande de propositions**

À l'étape de la demande de propositions (DP), SPC pourra publier une ou plusieurs DP officielles.

Seuls les répondants qualifiés pourront présenter officiellement une soumission pour répondre aux besoins établis dans la ou les demandes de propositions (DP).

**Remarque :** Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis. Veuillez consulter le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement relatif à la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC.

## 6. Détails sur la webdiffusion et la téléconférence

### 6.1. Format

La journée de consultation de l'industrie sur la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC est un événement de webdiffusion et de téléconférence d'une demi-journée qui s'adresse aux fournisseurs intéressés de l'industrie de la TI ainsi qu'aux fonctionnaires intéressés. Nous fournirons les éléments suivants aux inscrits :

- deux liens vers WebEX (français et anglais) et trois numéros de téléconférence par fournisseur inscrit par Internet;
- des dossiers de présentation en français et en anglais;
- les vidéos des présentateurs;
- des services d'interprétation en français ou en anglais;
- l'audio par le biais de la téléconférence :
  - les opérateurs accueilleront les inscrits et confirmeront le nom de ces derniers ainsi que celui de leur entreprise;
  - les opérateurs recevront les questions des participants et les mettront en file d'attente.

### 6.2. Inscription

#### 6.2.1. Fournisseurs de l'industrie

Les fournisseurs intéressés doivent remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie », à la Pièce jointe A, et le renvoyer en tant que pièce jointe à un courriel à : [ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca) au plus tard à 23 h 59 (HAE), le 26 septembre 2014.

Chaque fournisseur peut inscrire au plus deux (2) inscrits pour la webdiffusion. Le fournisseur doit présenter les renseignements suivants :

- la dénomination sociale de l'entreprise;
- une adresse courriel de l'entreprise qui sera utilisée pour toutes les communications;
- le ou les noms des inscrits;
- l'adresse courriel du ou des inscrits (le lien vers la webdiffusion et les renseignements sur la téléconférence y seront envoyés);

- le domaine d'expertise de l'entreprise.

En fournissant les renseignements ci-dessus, les parties consentent à ce que cette information soit communiquée au public, ce qui peut comprendre tout enregistrement subséquent, notamment les exposés, les questions et les réponses pendant la webdiffusion.

À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs inscrits à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca).

### **6.2.2. Fonctionnaires**

Tout fonctionnaire intéressé doit remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie » de la Pièce jointe B, et le renvoyer en tant que pièce jointe à un courriel à :

[ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca) au plus tard à 23 h 59 (HAE), le 26 septembre 2014. Toutes les demandes d'inscriptions des fonctionnaires seront acceptées selon l'ordre d'arrivée et selon les limites de capacité.

### **6.2.3. Modification d'une demande d'inscription**

Des changements peuvent être apportés à une demande d'inscription en envoyant un courriel à [ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca) au plus tard à 12 h (HAE), le 29 septembre 2014; cela comprend le fait de remplacer un ou des inscrits par une ou d'autres personnes. Les représentants doivent s'inscrire auprès de SPC en respectant le processus d'inscription décrit dans le présent avis (section 6.2).

### **6.2.4. Confirmation de l'inscription**

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription à la journée de consultation de l'industrie auprès de chaque inscrit par courriel, au plus tard à 16 h (HAE), le 29 septembre 2014.

### **6.2.5. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie**

SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à cette journée de consultation de l'industrie.

### **6.2.6. Participation aux activités de consultation de l'industrie**

La participation à ces activités de consultation de l'industrie n'est pas obligatoire. Les entreprises qui choisissent de ne pas participer à la webdiffusion, de ne pas présenter de réponses écrites ou de ne pas assister aux rencontres individuelles pourront tout de même participer au processus d'approvisionnement.

Toutefois, conformément à la section 3, veuillez noter que les réponses écrites aux questions de SPC seront limitées aux fournisseurs inscrits dont au moins un

représentant a participé à la webdiffusion. En outre, les rencontres individuelles ne seront offertes qu'aux fournisseurs ayant répondu aux questions de SPC, s'il y a lieu.

### **6.3. Logistique relative à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie**

**Date de la webdiffusion :** Le 30 septembre 2014

**Période d'ouverture de session :** Dès 12 h 45 (HAE)

**Durée de la webdiffusion :** De 13 h à 15 h (HAE)

**Sécurité :** Les exposés ne contiendront aucun renseignement classifié.

**Restrictions associées à l'ouverture de session :** Les liens relatifs à l'ouverture de session ne devraient pas être partagés ou réutilisés. On encourage les fournisseurs à utiliser leurs salles de conférence pour répondre aux besoins des équipes. Les fournisseurs qui nécessitent plus de deux liens relatifs à l'ouverture de session pour répondre aux besoins de divers emplacements éloignés doivent transmettre leurs demandes d'ici le 29 septembre 2014. Les demandes seront traitées en fonction de la date de réception et de la disponibilité. Le Canada n'est pas responsable de l'accès à Internet des participants ou de la qualité de leur connexion Internet, y compris tous les enjeux des services locaux et les pannes.

### **6.4. Ordre du jour de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie - Le 30 septembre 2014**

Un survol sera fait des composantes clés de la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC, de même que du processus d'approvisionnement prévu et du processus d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

Remarque : Le matériel présenté lors de la journée de consultation de l'industrie pourrait changer après l'affichage du présent avis. Nous utilisons l'heure avancée de l'Est (HAE).

Heure	Présentateur	Description
De 12 h 45 à 13 h.	Période d'ouverture de session de la webdiffusion	
De 13 h à 13 h 15.	Benoit Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception	Mot de bienvenue et présentations Aperçu de Services partagés Canada
De 13 h 15 à 14 h.	Peter Littlefield, directeur général, Programme de regroupement des centres de données	Survol du Programme de regroupement des centres de données, de la stratégie de transformation de l'ordinateur central
De 14 h à 14 h 15.	Andrea Totten, Acquisitions et relations avec les fournisseurs, SPC	Méthode d'approvisionnement
De 14 h 15 à 14 h 40.	Jerome Tremblay, Bureau des relations stratégiques de la sécurité de la TI, Centre de la sécurité des télécommunications Canada  Simon Levesque, Programme de transformation de la cybersécurité et de la sécurité de la TI, SPC	Menace à l'intégrité de la cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement  Processus d'Intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA)
De 14 h 40 à 14 h 50.	Questions et réponses	
De 14 h 50 à 15 h.	Récapitulation et mot de la fin	

## 7. Coordonnées

Solinda Phan  
Acquisitions et relations avec les fournisseurs  
180, rue Kent, 13<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1G 4A8

Téléphone : 613-302-6895

Courriel : [ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca)

## **8. Exception au titre de la sécurité nationale**

Toutes les initiatives de transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC sont assujetties à l'exception au titre de la sécurité nationale et sont donc exclues de toutes les obligations relatives aux accords commerciaux.

## **9. Renseignements supplémentaires**

Cet événement s'adresse à tous les fournisseurs de l'industrie de la TI. Les représentants des médias ne peuvent y participer. Toutes les demandes des médias devraient être transmises à Affaires publiques de SPC, en composant le 613-947-6276.

Les renseignements figurant dans le présent avis sont fournis à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez consulter le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement relatif à la transformation de l'ordinateur central dans le cadre du RCC.

Les exposés présentés par SPC, les questions à l'industrie, la liste des fournisseurs qui ont participé à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie, ainsi que toute clarification supplémentaire seront diffusés sur le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) (le service électronique d'appels d'offres utilisé par SPC).

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la journée de consultation de l'industrie. Ces commentaires devraient être transmis à l'adresse suivante : [ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca](mailto:ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca).

## **ANNEXE À : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada**

1. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
2. Agriculture et Agroalimentaire Canada
3. Agence de promotion économique du Canada atlantique
4. Agence des services frontaliers du Canada
5. Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
6. Agence du revenu du Canada
7. École de la fonction publique du Canada
8. Agence canadienne d'inspection des aliments
9. Patrimoine canadien
10. Agence canadienne de développement économique du Nord
11. Commission canadienne de sûreté nucléaire
12. Agence spatiale canadienne
13. Citoyenneté et Immigration Canada
14. Service correctionnel du Canada
15. Ministère des Finances
16. Ministère de la Justice
17. Environnement Canada
18. Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
19. Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
20. Pêches et Océans Canada
21. Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
22. Santé Canada
23. Ressources humaines et Développement des compétences Canada
24. Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
25. Industrie Canada
26. Infrastructure Canada
27. Bibliothèque et Archives Canada
28. Défense nationale
29. Conseil national de recherches Canada
30. Ressources naturelles Canada
31. Parcs Canada
32. Bureau du Conseil privé
33. Agence de la santé publique du Canada
34. Sécurité publique Canada
35. Commission de la fonction publique du Canada
36. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
37. Gendarmerie royale du Canada
38. Statistique Canada
39. Transports Canada
40. Secrétariat du Conseil du Trésor
41. Anciens Combattants Canada
42. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada